«Il faudrait avoir un cœur de pierre pour ne pas souffrir avec ceux qui souffrent»: émotions et action humanitaire en Suisse pendant la Grande Guerre

Cédric Cotter

«A Heart of Stone Only Would Not Have Suffered with Those Who Suffered»: Emotions and Humanitarian Action in Switzerland during World War I

In the last few years, the history of emotions has increasingly attracted academic interest. However, there are almost no studies – at least in a historical perspective – on the links between emotions and humanitarian action. Yet, it is quite clear that emotions play an important role in shaping the motivation to help others. Taking as an example the Swiss charities' activities during World War I, the aim of this article is to highlight the role of emotions as a motive for humanitarian action. Six emotions were arbitrarily chosen: compassion, fear, guilt, pride and vanity, and finally curiosity. For each of them, the goal is to understand how and why they led to humanitarian action, whether they could also have been a consequence of the latter, and how they emerged. Finally, the numerous links between these emotions and their utility for both authorities and charitable organisations are highlighted.

Depuis quelques années, l'histoire des émotions constitue un domaine de recherche qui ne cesse de se développer.[1] S'attachant à l'étude des

1 Parmi les études récentes, on peut mentionner: Alain Corbin, La Douceur de l'ombre: l'arbre, source d'émotions, de l'Antiquité à nos jours, Paris 2013; Ute Frevert, Emotions in History – Lost and Found, Budapest 2011; Jan Plamper, The History of Emotions: An Interview with William Reddy, Barbara Rosenwein, and Peter Stearns, in: History and Theory 49/2 (2010), pp. 237–265; Jan Plamper, Vergangene Gefühle. Emotionen als historische Quellen, in: Aus Politik und Zeitgeschichte 32–33 (2013), pp. 12–19; Jan Plamper, L'histoire des émotions, in: Christophe Granger (dir.), A quoi pensent les historiens? Faire de l'histoire au XXIe siècle, Paris 2013, pp. 225–240; Christophe Prochasson, L'Empire des émotions, les historiens dans la mêlée, Paris 2008.

Cédric Cotter, Département d'histoire générale, Université de Genève, cedric.cotter@unige.ch

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

émotions, de leurs évolutions et de leur rôle dans la société, elle n'a pas pour ambition de créer un nouveau champ d'étude, mais constitue bien un prolongement ou une approche complémentaire de l'histoire politique, sociale ou culturelle.[2] Alors que plusieurs recherches en cours s'intéressent aux émotions en rapport avec le phénomène guerrier en général[3] et au cas de la Grande Guerre en particulier,[4] il n'existe guère d'études analysant les liens entre émotions et action humanitaire pendant le premier conflit mondial. La profonde imbrication entre ces deux concepts ne fait pourtant aucun doute.[5] Mais l'analyse se cantonne souvent au rôle de la compassion et dévie vers les facteurs politiques qui expliquent ce genre d'initiatives charitables. Face à ce vide, l'ambition de cet article est donc de déterminer comment certaines émotions ont pu être à l'origine des actions humanitaires entreprises en Suisse pendant la Première Guerre mondiale. Le cas helvétique se révèle particulièrement pertinent, car ce pays a été au cœur du conflit et des activités charitables. Epargnée par la guerre, et malgré les efforts de propagande de la part des belligérants, la Suisse a pu agir avec une relative impartialité, n'étant normalement influencée ni par la haine de l'ennemi, ni par la nécessité de venir en aide à sa propre population. Quel rôle ont donc joué les émotions dans l'aide humanitaire? Se sont-elles imposées naturellement ou leur émergence a-t-elle été favorisée par les autorités et les œuvres charitables? En effet, si certains considèrent que la Suisse a toujours vu son aide humanitaire comme un devoir naturel,[6] les recherches plus récentes ont bien mis en avant le côté intéressé de ces œuvres ainsi que la construction progressive de l'humanitaire comme mythe national.[7] Quel fut l'apport des émotions dans cette construction pendant la Grande Guerre? Enfin, est-ce que ces émotions ont été intégrées dans les diverses stratégies utilisées afin d'inciter la population à donner ou à s'engager?

Avant même d'essayer de répondre à ces différentes questions, plusieurs problèmes se posent d'emblée. D'un point de vue méthodologique,

2 Plamper, The History of Emotions, p. 249.
3 Par exemple: http://www.unige.ch/communication/lejournal/journal93/article1.html (consulté le 16 décembre 2015).
4 http://reflexivites.hypotheses.org/4940#_ftn4 (consulté le 16 décembre 2015).
5 Rony Brauman, Emotion et action humanitaire, in: Etudes 1 (2009), pp. 9–19.
6 Edgar Bonjour, La Neutralité suisse. Synthèse de son histoire, traduit de l'Allemand, Neuchâtel 1979, p. 81.
7 Patrick Bondallaz, La mobilisation humanitaire de Saint-Imier en faveur des victimes de la guerre, in: Hervé de Weck (réd.), Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes pendant la Première Guerre mondiale, Porrentruy 2012, p. 226; Cédric Cotter, Irène Herrmann, Quand secourir sert à se protéger. La Suisse et les œuvres humanitaires, in: Roman Rossfeld, Thomas Buomberger, Patrick Kury (éd.), 14/18 La Suisse et la Grande Guerre, Baden 2014, pp. 240–265.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

il n'est de loin pas facile de circonscrire le champ de recherche et surtout de lister et définir précisément toutes les émotions potentiellement intéressantes pour notre étude. La distinction entre émotion et sentiment variant d'une science à une autre voire même d'une langue à une autre, le terme anglais *emotion* englobe la notion de sentiment tandis que le français tend à les dissocier,[8] les deux concepts seront assimilés dans le cadre de cet article. Alors que certains historiens hésitent à renvoyer aux définitions des neurosciences,[9] il n'existe pour l'heure pas de dictionnaire conceptuel des émotions propre aux sciences historiques.[10] À défaut d'une typologie précise, il s'est révélé nécessaire de se tourner vers des listes d'émotions élaborées par les autres sciences afin d'en faire ressortir les éléments les plus pertinents pour notre propos.[11] Il a fallu garder à l'esprit qu'il n'existe aucun consensus sur la caractérisation de ces émotions[12] et qu'une simple transposition des conceptions d'autres sciences vers la discipline historique ne constitue pas une solution idéale. La compréhension des émotions en histoire se situe nécessairement entre les visions purement culturalistes ou biologistes que l'on retrouve parfois ailleurs.[13] Par conséquent, nous avons arbitrairement retenu six concepts dont l'appartenance à la famille des émotions pourrait être contestée par l'une ou l'autre école de pensée. Ces concepts sont la compassion, la peur, la culpabilité, la fierté et la vanité, et enfin la curiosité. L'ambigüité qui les entoure s'accompagne d'une limite liée à la compréhension contemporaine que nous leur donnons. Ainsi, c'est avec un regard et des définitions actuels que nous les analysons. Ces émotions ne se révélant d'ailleurs que rarement dans les sources,[14] il faut les débusquer au-delà du texte visible, avec tous les risques d'erreur d'interprétation que cela comporte. Par conséquent, cet article ne possède aucune ambition théorique, mais doit plutôt se voir comme une étude de cas empirique.

8 Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel, M'hamed Oualdi, Ecrire l'histoire des émotions: de l'objet à la catégorie d'analyse, in: Revue d'histoire du XIX^{e} siècle 47 (2013), www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2013-2-page-155.htm (consulté le 18 décembre 2015).

9 Plamper, L'histoire des émotions, p. 229.

10 *Ibid.*, p. 239.

11 David Sander, Klaus R. Scherer (ed.), The Oxford Companion to Emotion and the Affective sciences, Oxford 2014; http://www.emotionalcompetency.com/recognizing.htm; http://www.personalityresearch.org/basicemotions.html; http://www.derose.net/steve/resources/emotionwords/ewords.html; http://spot.colorado.edu/~hauserg/ArEmotList.htm (consultés le 16 décembre 2015).

12 Elisabeth Pacherie, L'empathie et ses degrés, in: Alain Berthoz, Gérard Jorland (dir.), L'empathie, Paris 2004, pp.149–181. (Merci à Pauline Deturche pour la référence)

13 Damien Boquet, Piroska Nagy, Une histoire des émotions incarnées, in: Médiévales 61 (automne 2001), p. 9.

14 Plamper, The History of Emotions, p. 250.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

La compassion

La première émotion qui vient à l'esprit lorsque l'on réfléchit sur l'aide humanitaire est bien entendu la compassion. Elle désigne la capacité de se mettre à la place d'autrui, d'éprouver de la sensibilité à la douleur des autres et de vouloir y remédier. Il ne fait aucun doute que de très larges couches de la population suisse en ont fait preuve après le déclenchement de la guerre. Si les sympathies envers les belligérants différaient, les élans de compassion envers les victimes de la guerre n'ont pas connu de barrière linguistique.[15] Très vite, des milliers de personnes s'engagent dans les œuvres charitables. Qu'il concerne les élites ou les autres couches de la population,[16] cet engagement illustre l'élan de compassion qui traverse la Suisse durant les premiers mois du conflit. Pour beaucoup, cette débauche d'énergie éphémère découle véritablement de cette émotion. La proximité du conflit a joué un rôle dans cette frénésie humanitaire. Il était facile de s'identifier aux victimes civiles du conflit, proches géographiquement et culturellement des Suissesses et des Suisses. Cette compassion a étreint le cœur de nombreuses personnes par un processus d'identification. L'exemple belge l'illustre parfaitement. Le formidable élan de générosité en faveur du peuple belge ayant été un phénomène véritablement transnational, la Suisse n'est pas restée à l'écart. Les œuvres en faveur des réfugiés belges instituées après l'invasion de ce pays ont ainsi répondu à une véritable attente de la population suisse.[17] Cet engouement s'explique par l'identification qu'il était possible d'établir avec ces victimes innocentes de la guerre qui avaient dû fuir un pays dont la neutralité avait été honteusement violée.

Si les débuts sont marqués par un élan de compassion survenu naturellement mais de courte durée,[18] il convient également de mettre en avant les tentatives de la susciter et de la faire perdurer. Une fois l'enthousiasme initial retombé, tant les œuvres charitables que les autorités ont essayé de donner de la pérennité à la compassion du peuple suisse. Pour les premières, il fallait inciter les gens à continuer de consacrer une partie de leur temps et de leur argent aux œuvres humanitaires. En soulignant la misère des populations qu'elles aidaient, ces œuvres espéraient susci-

15 Pierre Du Bois, L'action humanitaire de la Suisse durant la Première Guerre mondiale, in: Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande 28/3 (1996), p. 378.
16 Patrick Bondallaz, De la charité populaire à la diplomatie humanitaire: l'exemple des secours suisses en faveur de la Serbie, in: Revue suisse d'histoire 63/3 (2013), p. 407.
17 Floriane Gasser, Des enfants belges et un espion suisse. La Suisse Romande dans la Grande Guerre entre engagement humanitaire et conflit de loyauté. Le «Comité de Secours aux Réfugiés belges» et «L'Affaire Savoy» (1914–1920), mémoire de licence, Fribourg 2006, p. 37.
18 La Croix-Rouge suisse pendant la mobilisation 1914–1919, Berne 1920, p. 9.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

ter de nouveaux sentiments de compassion. Elles ont ainsi communiqué en insistant sur la misère des victimes qu'elles assistaient. On a clairement cherché à susciter des émotions: «Ce cœur s'émeut aujourd'hui au cri de détresse lancé par le peuple arménien» s'exclame par exemple le Comité de Secours aux Arméniens dans un appel publié dans la presse suisse.[19] Du côté de la Berne fédérale, on cherche aussi à entretenir cette compassion de la population. Après un soutien timide à la fondation du Comité International de la Croix-Rouge au siècle précédent, les autorités avaient petit à petit pris conscience de l'intérêt de l'aide humanitaire pour la Suisse, sa neutralité et son indépendance. À la veille de la Grande Guerre, la compassion était maintenant présentée comme une véritable vertu suisse et s'affichait dans le «palmarès identitaire» du pays.[20] Le conflit n'aura fait qu'amplifier ce phénomène. Et lorsque l'élan retombe, le monde politique ne manque pas de rappeler subtilement au peuple suisse qu'il est ou devrait être habité par la compassion. Lors du discours d'ouverture de la session de juin 1915 à l'Assemblée fédérale, on remercie la population pour sa générosité et son engagement dans les œuvres charitables.[21] En mai 1916, le Conseil fédéral, dans son rapport sur la neutralité soumis à l'Assemblée fédérale, parle de «convertir» dans des activités utiles la «chaude compassion» de la population.[22] En mars 1917, le Conseiller fédéral Schulthess recourt lui aussi à l'émotionnel: «Nous contemplons avec admiration tant d'héroïsme et aussi, le cœur saignant, ces souffrances infinies, avec la seule satisfaction de chercher à les atténuer et à unir tous nos concitoyens dans cette œuvre humanitaire.»[23] Ces trois exemples illustrent la volonté de faire comprendre à la population suisse qu'elle fait preuve de beaucoup de compassion, que c'est une émotion typiquement suisse et que, par conséquent, elle serait bien inspirée de continuer à s'engager dans des actions charitables. La mise en avant de cette émotion permet de rappeler que malgré les différences, les Suissesses et les Suisses sont unis par certaines émotions et valeurs communes.[24] La compassion est présentée comme une vertu helvétique et engendre une autre spécificité suisse, l'humanitaire.

19 Nouvelliste, 25 novembre 1915.
20 Irène Herrmann, La Suisse entre peur de l'autre et devoir humanitaire, in: Michel Viegnes (éd.), La peur et ses miroirs, Paris, 2009, p. 118.
21 Assemblée fédérale, juin 1915, discours d'ouverture du Conseil national par le Conseiller national Bonjour.
22 Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises par lui en vertu de l'arrêté fédéral du 3 août 1914 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité (rapport du 15 mai 1916), in: Feuille fédérale, 24 mai 1916.
23 Discours prononcé le 21 mars 1917 à Sachseln, aux fêtes en mémoire de Nicolas de Flüe, par M. Schulthess, président de la Confédération, in: Feuille fédérale, 4 avril 1917.
24 Du Bois, *op. cit.*, p. 378.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

Ainsi, alors que beaucoup s'engagent dans des œuvres charitables par sincère compassion, tout est mis en œuvre pour instiguer cette émotion ou la croyance d'être affecté par cette émotion. Dans le deuxième cas, l'émotion ne constitue donc pas le réel moteur d'un engagement humanitaire, mais plutôt une sorte de façade, voire d'obligation morale. Sous peine de paraitre insensible et mauvais citoyen, il faut mettre en avant sa compassion. Elle glisse alors de l'émotion réelle à la contrainte sociale et ne garantit pas forcément une transformation en actes. Si elle ne se manifeste pas forcément par un engagement humanitaire, elle permet de réunir la population suisse qui s'identifie à elle. Sa mise en avant s'intègre ainsi parmi les différents processus de mobilisation des esprits. Les autorités vont enfin largement utiliser cette compassion de façade pour défendre la position de la Suisse à l'étranger et justifier tant sa neutralité que la nécessité de la ravitailler.[25] Comment peut-on rester indifférent aux appels d'un petit pays qui a tant donné pour les victimes de la guerre? Cette argumentation fonctionne souvent; nombreux sont les remerciements qui viennent des pays belligérants et qui atténuent les critiques de la neutralité suisse. Mais elle ne parvient toutefois pas à totalement les occulter. En août 1918, le ministre Stovall, représentant des Etats-Unis à Berne, estime ainsi que «The attitude of the Swiss people towards the war is, as far as the issue of the war is concerned, one of comparative indifference, determined by the desire that the war end as soon as possible».[26] Si des recherches bien plus approfondies devraient être menées afin de déterminer le réel degré de compassion, réel ou affiché comme tel, des Suisses, la réception de cette image à l'étranger a assurément connu des fortunes diverses.

La peur

La peur, émotion qui exprime la prise de conscience d'un danger, renvoie souvent à des attitudes figées ou au contraire à la fuite face à ce danger. Elle constitue un moyen de se protéger contre celui-ci. À l'inverse de la compassion, elle revêt donc un caractère beaucoup centré sur l'individu lui-même. Dans ces conditions, il pourrait sembler étonnant de la lier à cet acte vu comme éminemment positif qu'est l'aide humanitaire. Pourtant, elle a joué un rôle primordial, bien que difficile à cerner totalement.

25 Antoine Fleury, Traditions et rôle humanitaire de la Suisse, in: Matériaux pour l'histoire de notre temps 93 (2009), p. 60.

26 Lettre de Stovall pour le Secrétaire d'Etat, 19 août 1918, National Archives at College Park (NACP), General Records of the State Department, RG 59, State Decimal File 854.00, Internal Affairs, Switzerland, microfilm M1457, roll 1.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

Durant la Grande Guerre, la population suisse a dû vivre avec de nombreuses peurs. La première d'entre elles fut la crainte d'être envahi. Et l'un des moyens de l'affronter se manifesta très vite par la volonté de se rendre utile.[27] L'utilité de la Suisse est perceptible dès le début de la guerre.[28] Elle fait office de Puissance protectrice pour plusieurs belligérants et héberge le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), basé à Genève. Les autorités avaient déjà compris le rôle de l'humanitaire pour préserver le pays des dangers extérieurs.[29] Mais face à la peur d'une invasion, on essaie de mettre encore plus en avant cette utilité et, par conséquent, le non-intérêt d'attaquer la Suisse. Alors que le CICR occupe une position centrale dans la défense du droit, ce n'est pourtant que le 15 août qu'il annonce ouvrir une agence internationale pour les prisonniers de guerre (AIPG) et le 27 août qu'il communique aux gouvernements l'adresse de celle-ci.[30] Pourquoi attendre plus de deux semaines avant d'effectuer cette annonce? L'évolution du conflit et la crainte de voir la Suisse entraînée dans les hostilités ont-elles joué un rôle? Il est impossible de répondre à cette question. Mais il est clair que par cette agence, le CICR veut se rendre utile,[31] justifier sa propre existence et celle du pays qui l'a vu naître. En 1915, Giuseppe Motta reconnaît avoir eu peur pour la Suisse, lorsque «le cataclysme de la guerre s'abattait sur le monde et passait si près de notre maison qu'elle semblait secouée jusque dans ses fondements»,[32] avant de remercier la ville de Genève pour toutes ses bonnes œuvres. L'invasion de la Belgique a amplifié cette peur. La neutralité de ce petit Etat neutre ayant été violée, qui pouvait garantir que la Suisse ne connaîtrait pas un destin similaire? Là encore, l'assimilation entre Suisse et Belgique a joué un rôle important dans les esprits. La compassion envers le peuple belge a sûrement cohabité avec la peur de subir le même sort. Peu de documents abordent ouvertement

27 Irène Herrmann, Décrypter la concurrence humanitaire: Le conflit entre Croix-Rouge(s) après 1918, in: Relations internationales 151 (2012), pp. 91–102.
28 Anne-Françoise Praz, Un monde bascule. La Suisse de 1910 à 1919, Prilly/Lausanne 1991, p. 144.
29 Herrmann, La Suisse entre peur de l'autre et devoir humanitaire, p. 118.
30 Daniel Marc Segesser, Nicht kriegführend, aber doch Teil eines globalen Krieges. Perspektiven auf transnationale Verflechtungen der Schweiz im Ersten Weltkrieg, in: Revue suisse d'histoire 63/3 (2013), p. 373; voir également les différentes circulaires dans: archives du CICR (ACICR) C G1 A 02-01 Notification de la création de l'Agence: correspondance du CICR avec les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge, avec la Direction des postes suisses, avec les représentants gouvernementaux de la Suisse, de la France et de l'Allemagne.
31 Procès-verbal de la séance du Comité du CICR, 15 août 1914.
32 Centenaire de la Société helvétique des sciences Naturelles à Genève (13 septembre 1915), Allocution de M. Motta, Président de la Confédération, http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/start.do (consulté le 15 janvier 2014).

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

cette peur. Mais on retrouve parfois des indices indiquant un lien entre aide humanitaire et peur de partager les mêmes peines que les Belges: «Le sort de la Belgique ne nous intéresse pas qu'au seul point de vue humanitaire. La situation de ce pays au point de vue international était, en effet, au début de la guerre, semblable à celle de la Suisse.»[33] L'aide au peuple belge a ainsi constitué une sorte de catharsis face à la peur d'être envahi et entraîné dans les horreurs de la guerre. En plus de se rendre utile, il fallait exorciser sa propre peur.

Avec le temps, la peur d'une invasion ou d'une entrée en guerre diminue. Mais certaines références plus implicites ne disparaissent pas pour autant. Ainsi, malgré les critiques dont il peut être l'objet et malgré les difficultés économiques et sociales, l'internement en Suisse de soldats blessés ne devrait pas être abandonné car il constitue une «sérieuse garantie de notre neutralité».[34] Ce discours rappelle à ceux qui l'auraient oublié que les actions charitables ont contribué à préserver la Suisse de la guerre et participent ainsi au bien-être de sa population, ce malgré les difficultés réelles que doit affronter cette dernière. Lorsque la peur de ne plus obtenir suffisamment de ravitaillement se fait réellement sentir, l'argument humanitaire est utilisé afin de convaincre les Etats-Unis de ne pas couper les vivres. La mission envoyée à Washington pendant l'été 1917 ne manque pas de souligner l'engagement charitable du pays afin de sensibiliser la population et le gouvernement américains à la cause suisse.[35] Dans ce cas, l'humanitaire ne constitue pas une conséquence directe de la peur, mais plutôt un moyen de résoudre le problème à l'origine de cette peur. Une attitude quelque peu similaire survient à la fin de la guerre. Alors que les vainqueurs posent les fondations d'un nouvel ordre à Versailles, la Suisse peut craindre pour son avenir et sa place au sein du concert des nations.[36] L'une des justifications de sa neutralité, de son existence et de son utilité future réside là encore dans l'humanitaire. Suite à l'œuvre suisse de l'internement, la Suisse «ne demande ni éloges, ni récompense, mais elle prétend continuer à tenir, parmi les peuples, la place à laquelle elle a droit».[37] Une fois de plus, l'aide huma-

33 Feuille d'avis du Valais, 25 février 1915.
34 Edouard Favre, L'internement en Suisse des Prisonniers de guerre malades ou blessés, 1918–1919. Troisième rapport, fait par ordre du Colonel HAUSER, Médecin d'armée, Genève/Berne 1919, pp. 9s.
35 The Literary Digest for June, 30 juin 1917; New York Sun, 19 juillet 1917; New York Times, 26 août 1917, etc.
36 L'opinion sévère de la France contre les neutres à la fin de la guerre a été étudiée dans: Vincent Laniol, Les diplomates français et les neutres européens au sortir de la Grande Guerre (1918–1920), in: Relations internationales 159 (automne 2014), pp. 83–100.
37 Favre, *op. cit.*, p. 226.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

nitaire contribue à sauvegarder la position de la Suisse face à la peur d'un avenir plus qu'incertain.

Mais c'est aussi face à toutes les peurs du quotidien que l'humanitaire joue un rôle. S'engager dans une activité charitable et aider les plus malheureux permettent d'oublier, ne serait-ce que pour un temps, ses propres difficultés. Pendant qu'elles confectionnent des vêtements pour les soldats suisses ou les victimes étrangères de la guerre, les femmes s'occupent de manière positive, valorisante, et oublient leurs soucis du quotidien ou la peur du lendemain. En plus de faire oublier ses propres peurs, l'humanitaire permet aussi de les exorciser. Avoir la capacité d'aider les victimes de la guerre permet de relativiser les difficultés de sa propre situation. L'engagement humanitaire rassure: «Les temps sont durs, la vie devient plus chère, cela est vrai, certes, mais quelle joie de pouvoir encore partager, alors qu'à tant d'autres on a tout pris!»[38] Dans un rapport sur l'aide aux réfugiés belges, la présidente de l'œuvre, Madame Widmer-Curtat, s'exclame ainsi: «Faire œuvre utile, pour de plus malheureux que soi, quel merveilleux dérivatif à nos inquiétudes et à nos craintes!»[39] Sa franchise tranche avec le discours officiel. L'utilité de l'engagement charitable pour faire face à ses propres peurs n'est en général jamais avouée. Et pour cause, alors qu'on présente l'humanitaire comme un acte de pure compassion, l'expliquer par des motifs personnels reviendrait à reconnaître son côté intéressé. Si l'on cherche à souligner l'utilité des œuvres charitables vis-à-vis des belligérants, il n'est pas possible d'avouer les motifs égoïstes qui motivent en partie l'existence de celles-ci. L'aide humanitaire a beau être encouragée par la Confédération, l'argument de la peur ne peut décemment pas être mis en évident. Les notions de devoir et de sacrifice seront, au contraire, utilisées tant par les autorités que par la presse ou les œuvres privées. Ce discours permet de basculer vers une nouvelle émotion, la culpabilité.

La culpabilité

L'engagement humanitaire engendré par la culpabilité est un phénomène connu.[40] Le processus, utilisé par les médias ou les œuvres charitables, est assez simple: en montrant les horreurs de la guerre à travers des textes, des témoignages ou des images, on suscite de la culpabilité chez

38 Rapport Général de L'œuvre des Réfugiés Belges en Suisse, Lausanne 1917, p. 88.
39 Les Réfugiés belges en Suisse. Réception et hospitalisation dans le canton de Vaud, Lausanne 1915, p. 13.
40 Kevin Rozario, «Delicious Horrors»: Mass Culture, the Red Cross, and the Appeal of Modern American Humanitarianism, in: American Quarterly 55/3 (2003), pp. 417–455.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

le lecteur. Ce dernier se décharge vers la compassion et l'aide humanitaire. Alors que certains pays comme les Etats-Unis ont allègrement joué sur le registre de la culpabilité, les autorités suisses ont fait preuve de plus de réserve.[41] Mais c'est une émotion qui s'est, elle aussi, insinuée naturellement au sein de la population suisse. Rester en paix alors que le reste de l'Europe était en guerre a fait naître chez beaucoup un certain malaise. Au-delà du sens et de la nécessité de comprendre pourquoi la Suisse était épargnée par ce flot meurtrier, la population a dû gérer ce malaise. L'engagement charitable permet de mieux vivre cette non-belligérance et d'atténuer le sentiment de culpabilité qui a pu hanter certaines et certains. À nouveau, il s'agit de se rendre utile, non pas vis-à-vis des autres, mais pour soulager sa propre conscience. Les œuvres privées utilisent aussi cette émotion, mais pour des raisons différentes. Exposer les misères de la guerre suscite de la compassion, mais aussi de la culpabilité. Et ces deux émotions amènent les gens à faire des dons. Pour inciter la population à aider les réfugiés belges, on insiste sur la culpabilité envers la Belgique, qui aurait «payé pour les neutres».[42] Certaines œuvres jouent sur des demandes à la connotation plus religieuse. Dans un appel en faveur des populations arméniennes, le chanoine de Saint-Maurice déclare: «Donnez, donnez encore, et donnez toujours. C'est notre mission, notre rôle et notre devoir. La Suisse se rehausse à chacune de ses œuvres.»[43]

Cette émotion n'est pourtant que très peu mentionnée dans les sources. Elle ne se laisse percevoir qu'indirectement. Certains indices permettent cependant de deviner une certaine culpabilité. Les membres de la Croix-Rouge suisse, n'ayant pas à soigner d'hypothétiques soldats blessés, s'engagent dans de nouvelles activités, «poussés par la nécessité de faire quelque chose d'utile».[44] Les œuvres privées, dans leurs multiples appels, cherchent autant à attendrir qu'à culpabiliser. La mention de l'utilité est aussi une constante du discours humanitaire en Suisse. Dans son premier rapport sur la neutralité, le Conseil fédéral mentionne déjà l'aide humanitaire comme une «prérogative d'un pays neutre».[45] Il est ainsi aisé

41 Cédric Cotter, Irène Herrmann, Les dynamiques de la rhétorique humanitaire: Suisse, Etats-Unis et autres neutres, in: Relations Internationales 159 (automne 2014), pp. 48–67.
42 Gasser, *op. cit.*, p. 79.
43 Nouvelliste, 25 novembre 1915.
44 La Croix-Rouge suisse pendant la mobilisation 1914–1919, Berne 1920, p. 76.
45 Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises par lui en vertu de l'arrêté fédéral du 3 août 1914 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité (du 1er décembre 1914), in: Feuille fédérale, 16 décembre 1914.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

de lier cet engagement aux notions de «devoir» et de «sacrifice», et de cacher les motivations moins avouables que sont la peur et la culpabilité. Un citoyen suisse confie par exemple à un journaliste français: «Il faut bien que nous vous aidions.»[46] L'internement constitue pour le peuple suisse une «responsabilité qui résulte pour lui de cet immense privilège!»,[47] le privilège étant bien entendu de ne pas avoir été entraîné dans la guerre. Pour les autorités, l'œuvre humanitaire de la Suisse découle de sa neutralité et lui donne du sens. Elle la justifie et atténue la culpabilité qui pourrait y être liée. On la perçoit dans les propos de Gustave Ador sur le peuple suisse, le 4 décembre 1915: «il comprend, tous les jours mieux, les devoirs que lui imposent sa neutralité et son immense privilège d'avoir été épargné.»[48] Mais cette culpabilité, bien que largement tue, ne disparaît pas totalement pour autant. Elle est même utilisée comme argument, par exemple lors d'une conférence en faveur des victimes de la guerre: «Notre pays, dit le conférencier, n'a pas eu au cours de la guerre le courage politique qu'il aurait dû avoir. Il a inscrit sur son drapeau: neutralité et ravitaillement. C'est trop peu. Rachetons cette misère par une charité sans borne. Et, pour stimuler la générosité de la salle, il cite des cas de libéralité qui arrachent des larmes d'attendrissement à plusieurs. […] merci à M. Vallotton des émotions généreuses qu'il a réveillées en nous.»[49] Le malaise se ressent parfois plus douloureusement: «Ainsi la Suisse soulage les souffrances et se fait pardonner son bonheur.»[50] L'engagement humanitaire deviendrait ainsi une façon d'expier cette neutralité mal comprise et difficile à vivre.

La fierté et la vanité

Si l'action humanitaire de certains a été motivée par des émotions négatives comme la peur ou la culpabilité, il convient de ne pas oublier le rôle qu'ont pu jouer d'autres émotions plus positives comme la fierté ou la vanité. La frontière entre ces dernières ne se dessine d'ailleurs pas toujours clairement. Ces émotions transparaissent souvent dans la presse, qui ne manque pas de relever les actes charitables de la Suisse avec une

46 E. Doumergue, Monographies d'Œuvres, in: Foi et Vie 11 (16 juin 1916), p. 243.
47 Edouard Favre, L'internement en Suisse des Prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916. Premier rapport, fait par ordre du Colonel HAUSER, Médecin d'armée, Genève/Bâle/Lyon 1917, pp. vii–viii.
48 E. Nagel, Les œuvres suisses de charité pendant la Guerre 1914–1916, 2 tomes, traduit de l'Allemand, Neuchâtel 1916, p. 15.
49 Le Jura bernois, 15 février 1916, cité par Bondallaz, La mobilisation humanitaire de Saint-Imier en faveur des victimes de la guerre, p. 230.
50 Nouvelliste, 9 mars 1915.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

fierté souvent teintée de fausse modestie. Dès le début de la guerre, la presse suisse mentionne le rôle «béni et bienfaisant»[51] de la Genève humanitaire. Une fois l'autosatisfaction des premiers mois passée, l'accent est mis sur la réputation du pays à l'étranger grâce à sa «mission humanitaire» qui lui permet d'acquérir «un titre de plus au respect et à la reconnaissance des nations voisines».[52] L'écrivain Louis Dumur se joint à ces éloges en parlant du rôle charitable de la Suisse: «Dans ce domaine qui est le sien propre, elle aura rempli tout son devoir.»[53] En 1917, lorsque la Suisse craint pour son ravitaillement, une campagne est lancée en sa faveur aux Etats-Unis.[54] L'argument des œuvres charitables, fréquemment utilisé, cherche d'abord à émouvoir l'opinion publique américaine, mais il permet aussi de déceler la fierté d'être à l'origine de ces œuvres: «Switzerland has fulfilled a heroic task […] as an island of peace, where the war sufferers from all nations find relief.»[55] Et en 1918 encore, certaines activités comme le rapatriement des internés civils par la Suisse permettent à cette dernière d'acquérir «un nouveau titre de gloire à sa réputation traditionnelle dans le domaine de l'humanitaire».[56]

La fierté est souvent marquée du sceau de la fausse modestie et frôle ainsi la vanité. «Nul ne songe à en tirer vanité»[57] affirme pourtant l'introduction d'un catalogue recensant les œuvres humanitaires suisses. Cette précision récurrente se conclut souvent par un «mais» justifiant les éloges à suivre ou sert de prélude à l'énonciation de toutes les activités humanitaires du pays: «True charity hates publicity and Switzerland never has advertised such deeds, but if the Senate considers the position of Switzerland […].»[58] Pour le Conseiller fédéral Motta, «La Suisse aujourd'hui personnifie l'idéal de la charité et de la fraternité».[59] Quant à Gustave Ador, c'est «Bien loin de se glorifier»[60] qu'il met en avant les bonnes œuvres de la Suisse afin de justifier la neutralité du pays. Lors d'une conférence donnée à Paris en 1916, le même Gustave Ador précise d'em-

51 Journal de Genève, 22 septembre 1914.
52 Feuille d'avis du Valais, 25 mai 1915.
53 Revue politique et littéraire, 31 juillet – 7 août 1915.
54 Par exemple: A Plea for Switzerland, by Professor William E. Rappard, of the University of Geneva, formerly of Harvard University, AF, E 2200.36, 1000/1740, Bd. 1. Propaganda für die Schweiz (Widerlegung von Zeitungsartikeln).
55 Switzerland and the embargo of foodstuffs. A Letter to Senator WILLIAM J. STONE, by Dr. Juke. A. Schwarzmann, 24 mai 1917, Archives fédérales (AF), E 2200.36, 1000/1740, Bd. 1. Propaganda für die Schweiz (Widerlegung von Zeitungsartikeln).
56 Tribune de Genève, 17 août 1918.
57 Emile Butticaz, Catalogue général des Œuvres de Bienfaisance en Suisse pendant la guerre, Lausanne 1917, p. 4.
58 Switzerland and the embargo of foodstuffs, *op. cit.*
59 *Ibid.*, p. 15.
60 Nagel, *op. cit.*, p. 15.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

blée que «Ce qui a été fait chez nous est si peu!»[61] Mais il ne manque pas de décrire en long et en large ce «si peu». Dans une lettre ouverte envoyée aux éditeurs du *Washington Post*, le directeur du *Journal de Genève*, George Wagnière, joue lui aussi avec cette fausse modestie: «It is a delicate matter to talk of ourselves and our good deeds, but the world must know that Switzerland, following her old tradition has tried without ceasing to be useful to humanity.»[62] Et là encore, on parle de l'utilité de la Suisse. Cette fierté se retrouve aussi dans la correspondance privée. Ainsi, un citoyen suisse remercie Gustave Ador pour son engagement avec l'AIPG: «Cette œuvre touchante, entreprise par nos Genevois est une bénédiction, […].»[63]

Ces multiples mentions, liées à une iconographie mêlant opportunément la croix suisse et la croix rouge,[64] soulignent certes la fierté voire la vanité qui existe en Suisse. Mais elles constituent également un moyen de contrer d'autres émotions comme la peur et la culpabilité. En effet, grâce au binôme neutralité & humanitaire, la transmission de ces émotions positives atténue les émotions négatives abordées précédemment et permet de s'engager dans des œuvres charitables le cœur plus léger. La fierté contribue à se rassurer et se donner du courage, et ce même si on ne participe pas directement aux activités humanitaires. La mise en exergue du rôle positif de la Suisse et les éloges de l'étranger permettent de retrouver confiance. Le CICR prend d'ailleurs soin de récolter les articles mentionnant son action. On y retrouve de nombreuses coupures de presse dithyrambiques à son encontre.[65] En témoigne également une autre série d'articles de journaux suisse revenant sur les propos de la presse des différents Etats en guerre. Il est frappant de constater à quel point les commentaires laudatifs venant de l'étranger sont retranscrits et rapportés à la population suisse. La presse régionale s'est montrée particulièrement avide de ce genre de compliments. Des articles du *Times*

61 Gustave Ador, La Suisse et son action charitable pendant la Guerre, in: Foi et Vie 11 (16 juin 1916), p. 213.

62 To the Editor of the Washington Post, Lettre ouverte non datée de George Wagnière, AF, E 2200.36, 1000/1740, Bd. 1. Propaganda für die Schweiz (Widerlegung von Zeitungsartikeln).

63 Lettre de C. Th. Halm-Bozzel pour Gustave Ador, 14 octobre 1915, ACICR C G1 A 18–27 Traitement des prisonniers en mains françaises: prisonniers de diverses nationalités en France et dans ses colonies.

64 Céline Schoeni, Sur le front des sexes: les infirmières dans l'iconographie guerrière (1914–1918), in: Philippe Kaenel, François Vallotton (dir.), Les Images en guerre (1914–1945), Lausanne 2008, p. 100; voir également les cartes postales sur le site http://14-18.ch/ (consulté le 15 décembre 2014) et les cartes postales conservées dans le fond: ACICR Archives privées Jacques Chenevière.

65 ACICR C G1 A 06-09 Coupures de presse.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

présentant les œuvres charitables suisses[66] aux textes élogieux venant d'Allemagne,[67] les journaux valaisans ne manquent par exemple jamais une occasion de souligner l'image positive de la Suisse grâce à son action humanitaire. La fierté est enfin une émotion utilisée par les organisations charitables afin de récolter des fonds. Il est évident que certains dons ne se font pas par vraie générosité, mais bien pour se donner une image de générosité.[68] Et les différentes œuvres humanitaires ne manquent pas de jouer sur l'image positive que génère l'action de donner. La fierté rejoint de cette manière la liste des émotions utilisées pour inciter la population à faire des dons. On flatte l'égo des gens en les parant des vertus patriotiques que sont la compassion, le sacrifice et l'engagement humanitaire. Pour exalter cette fierté d'appartenir à des œuvres charitables, il faut ainsi la mettre en évidence. Le patronage d'œuvres permet par exemple aux élites d'exhiber publiquement leur générosité. En retour, ces œuvres bénéficient de leur prestige. Lorsque les œuvres sont patronnées par des organismes tels que le CICR ou la Croix-Rouge suisse, la fierté de travailler sous l'emblème de la Croix-Rouge va de pair avec le gage de sérieux qu'implique cette identification. Et, pour susciter encore plus d'élan, certaines œuvres rendent publics les noms des généreux donateurs. La Croix-Rouge suisse publie par exemple dans chaque numéro de son magazine la liste des dons en argent et en nature qui lui sont adressés.[69] La fierté constitue ainsi à la fois un moteur est un résultat de l'action humanitaire.

La curiosité

Parmi les nombreuses autres émotions liées à l'action humanitaire, il n'est pas inopportun de se pencher brièvement sur la curiosité. Certaines activités particulièrement visibles, comme le rapatriement des blessés ou des civils et l'internement, ont attiré les foules. La population accourt dans les gares pour voir passer les trains traversant la Suisse.[70] Les internés sont l'objet de nombreuses attentions.[71] En mentionnant la «profonde

66 Feuille d'avis du Valais, 30 mars 1915; Nouvelliste, 23 août 1917.
67 Feuille d'avis du Valais, 5 janvier 1915.
68 Gasser, *op. cit.*, p. 54.
69 La Croix-Rouge suisse, Revue mensuelle des Samaritains suisses, Soins des malades et hygiène populaire.
70 Thomas Bürgisser, L'humanité comme raison d'Etat. L'internement des prisonniers de guerre étrangers en Suisse pendant la Première Guerre mondiale, in: Roman Rossfeld, Thomas Buomberger, Patrick Kury (éd.), 14/18 La Suisse et la Grande Guerre, Baden 2014, p. 269; Gasser, *op. cit.*, pp. 60s.
71 Favre, L'internement en Suisse des Prisonniers de guerre malades ou blessés, 1917, p. 46.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

impression»[72] que laissent les blessés sur la population, Gustave Ador illustre l'impact de ce spectacle. Pour beaucoup, il s'agit de la vision la plus directe de la guerre qu'il soit donné d'observer. Outre la curiosité naturelle qu'impliquent de telles opérations, nombreux sont les gens curieux et excités à l'idée de «voir» la guerre, ou du moins ses conséquences. Déjà à l'époque, on s'en rend compte: «Les passages des grands blessés, l'Œuvre des aveugles, l'internement des soldats et des civils prisonniers, sont des témoignages toujours vivants des ravages atroces de la guerre.»[73] Ces visions de la guerre sont aussi communiquées par celles et ceux qui font de l'humanitaire en Suisse et à l'étranger. Les témoignages de personnes pratiquant l'humanitaire au front, que ce soit dans les trains de rapatriés ou à l'étranger, connaissent un grand succès. Publiés dans le magazine de la Croix-Rouge suisse ou dans la presse en général, ils s'expliquent également par cette curiosité et cette envie de mieux voir et sentir la guerre. Dans ce cas, ce sont les actions humanitaires qui suscitent une émotion ou qui permettent de l'assouvir. Cette curiosité peut engendrer de la compassion et résulter en un engagement dans une œuvre charitable, mais une réalisation en acte ne survient pas nécessairement. Lorsque c'est le cas, l'action humanitaire constitue un moyen, non seulement d'assouvir sa curiosité, mais aussi de «vivre» encore plus directement la guerre. Des citoyennes et citoyens suisses soignent des blessés près du front,[74] d'autres sont délégués par la Confédération, le CICR ou des œuvres privées afin d'assister des populations civiles. En Suisse même, des volontaires s'engagent au chevet des militaires rapatriés par train ou auprès des internés. Nombreux sont celles et ceux qui consacrent une partie de leur temps au sein des œuvres privées, occupés à des tâches très variées. Les marraines de guerre nouent des contacts avec des hommes qui ont subi de plein fouet les effets du conflit. Pour toute et tous, cet engagement donne le sentiment de participer à la guerre, non pas par les armes, mais via des pratiques qui ne sont d'ailleurs pas sans rappeler celles des fronts intérieurs des différents Etats belligérants.

72 Ador, La Suisse et son action charitable pendant la Guerre, p. 220.
73 Nouvelliste, 3 février 1917.
74 Sabine Braunschweig, Les infirmières suisses dans les hôpitaux militaires étrangers, in: Thomas Buomberger, Patrick Kury, Roman Rossfeld (éd.), 14/18 La Suisse et la Grande Guerre, Baden 2014, pp. 256s.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

Conclusion

Ce survol, bien qu'incomplet, permet de mettre en évidence la complexité du rôle des émotions dans l'engagement humanitaire de la Suisse pendant la Grande Guerre. Toutes les émotions abordées précédemment sont liées. La compassion s'est souvent imposée d'elle-même, mais elle a parfois été suscitée par la fierté, la peur ou la culpabilité. Inversement, lorsque cette émotion s'est concrétisée dans des actes tangibles, elle a permis d'atténuer voire même de faire oublier des émotions plus négatives. La compassion a aussi été mise en avant pour occulter le rôle de ces émotions négatives. Par exemple, elle a été utilisée pour expliquer et justifier des actes charitables, alors que ces derniers ont aussi été mus par d'autres raisons. L'engagement résultant de motifs intéressés ou égoïstes a ainsi pris un visage acceptable à travers la mise en avant de la profonde compassion des acteurs humanitaires en particulier et de la population suisse en général. Les émotions se sont révélées être à la fois source et conséquence de l'action charitable. La peur a pu pousser certains à faire de l'humanitaire alors que cette pratique a parfois servi à oublier ses propres peurs. La fierté s'est aussi révélée être la conséquence d'un engagement autant qu'une émotion recherchée par celui-ci. Ces imbrications font que l'engagement humanitaire ne saurait s'expliquer de manière monocausale, mais bien à travers le cumul, l'enchevêtrement voire l'affrontement d'émotions diverses. L'influence de ces dernières a aussi varié d'intensité dans le temps. Si la peur d'être envahi a été très présente durant les premiers mois de la guerre, elle a ensuite laissé la place à une inquiétude plus larvée face à l'avenir et, dès 1916, aux craintes pour l'approvisionnement du pays. La fierté d'atténuer les souffrances du monde, clairement perceptible au tout début, s'est elle aussi temporisée avec le temps, avant d'être mise à nouveau en avant à la fin du conflit. Il en va de même pour la compassion, flamboyante, avant de s'estomper ou de ne plus s'accompagner d'une action concrète. Quant à la culpabilité, elle a très certainement existé dès le déclenchement des hostilités. Mais il aura peut-être fallu attendre que les conséquences de la guerre soient véritablement visibles en Suisse pour qu'elle ne prenne de l'ampleur. On constate donc que les premiers mois du conflit ont exacerbé toutes ces émotions. Puis, avec le temps et une paix qui semblait de plus en plus incertaine, elles se sont peu à peu atténuées avant de resurgir ponctuellement au gré des évènements.

De plus, si ces émotions se sont souvent imposées naturellement dans l'esprit de la population, elles ont également été instiguées tant par les autorités que par les œuvres charitables elles-mêmes. Le rôle de la

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

propagande dans le façonnement et l'utilisation des émotions a déjà été analysé par les historiens: «Effective propaganda evokes and shapes thought and emotion, then shows just what to do with the thought and how to act on the emotion.»[75] Un processus similaire a été utilisé en Suisse. La Confédération et les organisations charitables ont essayé d'émouvoir la population afin que cette dernière s'engage dans des activités humanitaires. Cette utilisation des émotions a servi les desseins des uns et des autres et a contribué à unir la population dans une activité commune. Au même titre que l'armée, la propagande, l'éducation ou le discours politique, l'action humanitaire s'est inscrite dans le cadre plus large et très puissant de la mobilisation des esprits, que l'on retrouve ainsi aussi bien en Suisse que dans les pays belligérants. Sur le plus long terme, l'utilisation de la compassion comme arme morale a renforcé l'idée d'une Suisse naturellement charitable.[76] Si l'association entre Suisse et humanitaire trouve ses fondements durant la deuxième partie du XIX^{e} siècle, la Grande Guerre la confirme et la fait entrer encore plus dans l'imaginaire collectif. Une émotion, la compassion, devient ainsi un point fondamental de l'identité suisse et un caractère présenté comme commun à toute sa population, au-delà des différences linguistiques, culturelles, sociales ou géographiques. William Reddy parle d'un «régime émotionnel» défini comme «l'ensemble des émotions normatives et des rituels officiels, des pratiques, et des 'objectifs émotionnels' qui les expriment, les inculquent, un fondement nécessaire pour un régime politique stable».[77] Jusqu'à quel point les émotions liées à l'humanitaire peuvent-elles s'intégrer dans un tel régime émotionnel? La mise en avant de la compassion entre sûrement dans la liste des émotions qui stabilisent le système helvétique.

Finalement, toutes ces émotions se cristallisent autour de la seule notion qui peut être pleinement affichée et qui donne du sens à toutes les entreprises humanitaires: la compassion. La compassion, compatir, *compati*, souffrir avec… L'étymologie du mot reflète l'image que la Suisse a voulu se donner d'elle-même: «C'est ainsi que la Suisse ne cesse de développer son activité charitable, s'ingéniant à prouver aux belligérants que si elle ne souffre pas des effroyables misères de la guerre, elle par-

75 Alan Axelrod, Selling the Great War. The Making of American Propaganda, New York 2009, p. 146.

76 Herrmann, La Suisse entre peur de l'autre et devoir humanitaire, p. 119.

77 Cité dans: Plamper, L'histoire des émotions, p. 329. La formule originale en anglais est: «the set of normative emotions and the official rituals, practices, and emotives that express and inculcate them a necessary underpinning of any stable political regime», William M. Reddy, The Navigation of Feeling. A Framework for the History of Emotions, Cambridge 2001, p. 129.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet

tage les souffrances de ceux qui en sont les victimes.»[78] La compassion a fourni l'alibi expliquant les nombreuses actions charitables entreprises par la Suisse, elle a servi de prétexte et d'argument justifiant sa position. Elle a constitué une véritable raison d'être et une preuve d'humanité, de l'aveu même du président du CICR, Gustave Ador: «Il faudrait avoir un cœur de pierre pour ne pas souffrir avec ceux qui souffrent, pour ne pas pleurer avec ceux qui pleurent et pour ne pas leur témoigner la plus ardente sympathie.»[79] Mais, en définitive, si la Suisse était prête à souffrir *avec* les autres, n'était-ce pas pour ne pas avoir à souffrir *comme* eux?

78 Le Temps [journal français], 27 mai 1916.
79 Ador, La Suisse et son action charitable pendant la Guerre, p. 214.

© 2016 Schwabe Verlag Basel – Open Access erst ab 1.5.2017 gestattet